

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 245

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suite en croix de 12 gerbes pour achever la saison des tiges, puis, quand l'état de sécheresse de la paille permet de compter sur sa conservation, je fais rentrer sous un hangar ou en meule à proximité des bâtiments, pour employer à la confection des liens les heures de pluie, de fortes rosées et tous les instants de chômage forcée de la moisson.

On peut faire avec le seigle ainsi préparé des liens très minces, de cinq ou six brins, très longs parce qu'on peut les nouer près de l'épi, très doux à nouer et résistant aux plus fortes tractions de la main et aux torsions de la cheville, très économiques, par conséquent au point de vue de la main-d'œuvre et de la quantité de paille employée : de plus, ces liens peuvent à l'aide de quelques soins de la part de celui qui délie les gerbes à la machine, être mis de côté pour être utilisés pendant la récolte des avoines, du sarrasin et pour les bottelages d'hiver.

Quant à l'effet de la culture du seigle coupé vert sur la récolte du blé qui doit lui succéder, il s'en faut qu'il soit aussi épais que celui du sarrasin et des navets. Il est coupé et ses châumes encore verts peuvent être enfouis avec la fumure, assez tôt pour permettre plusieurs façons à la charrue ou au sacificateur ; sa culture et son rôle dans un assolement sont ceux du seigle fourrage.

Avec le seigle vert, on n'a pas à craindre l'inconvénient à peu près inévitable avec l'emploi du seigle battu, dont les épis conservent toujours quelques grains qu'on retrouve à la levée dans la semaille du froment.

L. N.

Le Charme

Quand on vous a demandé, mes sœurs, qu'était l'amour vous avez trouvé d'exquises réponses ; pour le *charme* vous allez égrener des perles en ces pages. Pour définir l'amour je n'avais trouvé, moi, que cette phrase réaliste : « C'est un piège que nous tend la nature dans le but de se reproduire ». Eh bien ! le *charme*, c'est le lacet qui prend l'amour, c'est l'appât au bout de la ligne, c'est la rose sur l'épine, c'est le sourire sur les lèvres, la flamme dans le regard, la séduction dans la parole.

Beaucoup vont écrire que c'est une projection de l'âme sur l'extérieur physique, et en effet le seul vrai *charme*, le seul durable vient de là. Mais, outre ce joli don fait à quelques-uns par le ciel, il y a le *charme* acquis et celui-là toutes vous pouvez y prétendre, parce qu'il n'y a pas une créature humaine qui n'ait en elle une petite graine charmeuse à développer. Seulement la petite plante fragile doit faire comme l'hélianthus, plante nommée vulgairement soleil, qui se tourne vers l'astre du jour et le suit dans sa course d'un lent mouvement de rotation. Étudiez ceux ou celles auquel vous voulez plaire — parce que, quoi que vous fassiez vous ne plairez jamais à tous — et prenez le « *charme* » qui sera pour lui l'aimant. Est-ce la vivacité, l'enjouement, la gravité, l'air sérieux ? Est-ce la douceur rêveuse, est-ce la volonté énergique, est-ce l'esprit étincelant, est-ce la modestie humble ? Étant femme, vous êtes fine, assimilable, intuitive ; un peu d'étude de vous-même, un peu d'observation de votre milieu vous donnera vite la clé du fort intérieur à conquérir. Le *charme*, c'est l'art de plaire. L'art de plaire, c'est l'art de deviner et d'agir dans le sens de son propre bonheur en augmentant ceux des autres.

Il y a dans les jardins un arbre qui vit très vieux et s'appelle le *charme*. Il y a des branches

qui se prêtent à tous les contours, des feuilles épaisses dont l'ombre est fraîche et douce. Il abrite le rêve, le repos, l'amour, les jeux, il est le décor de la campagne.

Telle la femme doit s'acclimater au milieu avec grâce, épandre la bienveillance, la douceur, l'appaisement, être l'ornement de l'humanité, puisque l'intention du Créateur fut ainsi.

RENÉE D'ANJOU.

Menus propos

Que de gens disent ou écrivent depuis deux mois : « Nous sommes au bord de la mer ; nous respirons la brise saline. »

Eh bien ! il paraît que l'air, au bord de la mer, n'est pas salin du tout. C'est du moins l'opinion d'un savant qui s'est livré à des expériences répétées pour voir si l'atmosphère des rivages maritimes renferme une proportion quelconque de sel. Il n'en a pas trouvé la moindre trace.

Donc, encore une illusion qui s'en va.

Reste le cas, il est vrai, où l'air par suite d'un vent de mer assez fort, tient en suspension des gouttelettes d'eau salée arrachées à la surface des eaux.

En ce cas, mais en ce cas seulement paraît-il, l'air des plages, contenant de l'eau salée, contient naturellement du sel.

Le casque à pointe allemand est sérieusement menacé. On étudie octre-Rhin, la suppression, sinon du casque, du moins de la pointe. On trouve que cet ornement est trop brillant et qu'il constitue une excellente cible en temps de guerre.

On sait que la grande préoccupation de ceux qui organisent les armées modernes est d'avoir des troupes qui se confondent le plus possible avec le sol. De là le triomphe de l'uniforme khaki.

L'idéal serait d'avoir un uniforme vert pour les prairies, un uniforme jaune pour les blés, un uniforme blanc pour les collines calcaires, etc.

Mais, en définitive, visera-t-on quoi que ce soit, dans les guerres de l'avenir ?

Le viaduc le plus haut du monde. — La France tenait, avec le célèbre viaduc de Garabit, le record du monde pour la hauteur des viaducs.

Les Américains, cela se comprend, ont voulu nous disputer cette gloire.

Mais la France tient bon, et le département de l'Allier possédera bientôt un viaduc plus élevé de 8 mètres que celui de Garabit.

Le ministre des travaux publics vient, en effet, d'approuver le projet du viaduc de Fades, sur la ligne de Saint-Eloy à Paunat.

Ce viaduc, destiné à franchir la profonde vallée de la Sioule, aura 376 mètres de longueur. Sa hauteur, depuis le fond de la vallée jusqu'à tablier, sera de 132 m. 17.

Ceux qui craignent le vertige feront bien de ne pas grimper sur le parapet. Du reste, on ne leur en fournira pas l'occasion.

Le volapuk des chevaux. — M. Decroix, qui vient de mourir, n'était pas seulement président de la société contre l'abus du tabac. Il faisait aussi partie de la société protectrice des animaux, et s'employait activement au soulage-

ment des chevaux, dont le sort lui inspirait une véritable pitié.

Pour rendre ce sort moins misérable, M. Decroix avait inventé une langue spéciale et uniforme que les charretiers, selon lui, auraient dû employer avec tous les chevaux. Les charretiers, en effet, se servent, selon les endroits, d'interjections diverses. Les chevaux, parfois, n'y comprennent plus rien, et le conducteur supplée à leur intelligence par une double ration de coups de fouet.

Le volapuk hippique de M. Decroix ne comprend que quatre syllabes :

Hi ! qui veut dire « avancer » ;

Ha ! qui veut dire « à droite » ;

He ! qui veut dire « à gauche » ;

Ho ! qui veut dire « arrêter ».

Si l'on veut faire avancer au trot, et non au pas, on dit : *hi ! hi !* Si l'on veut faire reculer, on dit *ho ! ho !* Les répétitions *ha ! ha !* et *hé ! hé !* signifient que le cheval doit tourner à droite et à gauche, mais sans avancer.

M. Decroix était original, évidemment ; mais c'était un bien brave homme !

Petits bénéfices. — Voit-on souvent les bénéfices que réalisent acteurs et actrices en allant faire des tournées en Amérique ?

Les artistes français en tout genre font florès là-bas. Il est des peintres français qui ne traillent que pour l'exportation transatlantique. Quant aux comédiens, on les voit, comme Mme Patti, demander 25.000 francs par soirée, ce qui faisait à peu près vingt francs pour chaque note sortie de son gosier. On peut dire, à tous les points de vue, que c'étaient là de fameuses notes.

Mme Melba a encaissé aux Etats-Unis de trois à quatre cent mille francs. Mme Calvé est allée à six cent mille. Ces beaux appointements donnés aux chanteuses n'empêche pas les directeurs de théâtre d'encaisser pour leur compte des centaines de milliers de dollars.

En France, les artistes lyriques touchent aussi de forts cachets, qui ont bien augmenté depuis un siècle. Mme Rosita Mauri a quarante mille francs pour danser. C'est peut-être beaucoup, surtout si l'on songe que l'Opéra est subventionné par le gouvernement, c'est-à-dire par les contribuables. Une partie de l'argent extorqué aux congrégations est donc employé à encourager, les pirouettes nationales.

Le ténor Alvarez, toujours à l'Opéra, touche plus de cent mille francs par an. La chanteuse de café-concert Yvette Guilbert se contente de 700 francs par soirée, en France, et de 4.000 francs à l'étranger.

A côté de ces chiffres, il serait instructif de pouvoir donner celui des pauvres jeunes gens ou jeunes filles que fascine tout cet éclat et qui se jettent éperdument dans ces scabreuses carrières... où l'on meurt aussi de faim, quelques fois.

Etat civil

PORRENTREY

Mois d'août 1902.

Naissances.

Du 6. Broquet Elisa Marguerite, fille de Joseph, employé au J. S. de Movelier et de Léonie née Fleury. — Du 8. Riat Lucie Emma Eugénie, fille de Joseph, scieur de Courchavon et de Anna née Guenat. — Du 9. Steiger Arthur Léon, fils de Frédéric, cuvétier de Bleienbach, Berne et de Marie Marguerite née Riat. — Du 10.

Berberat Marie Louise Ernestine, fille de Justin Jules, horloger-remonteur de Montignez et de Marie Louise née Jeannerat. — Du 11. Tourdin Berthe Cécile, fille de Joseph, charpentier de Damphreux et de Berthe née Sagot. — Du 13. Godat Marie Lina, fille de Lucien, boîtier, de Cerneux-Godat et de Marie Elise née Beuchat — Du 13. Sprenger Maurice Germain Jacques, fils de Jacques, comptable de Anetsweil, Thurgoe, et de Marie Julia sée Surdez. — Du 15. Ribaut Julia Marie, fille de Henri Ernest, monteur de boîtes de Ocourt et de Judith Marie Lina née Guenin. — Du 15. Tondeur Marie Hortense Jeanne, fille de Paul, négociant de Porrentrui et de Emilie Marie Joséphine née Lintzer. — Du 16. Favre Thérèse Jeanne Fanny, fille de Jules, maître à l'école d'horlogerie, de La Scheulte et de Jeanne Berthe née Schneider. — Du 17. Thiery Emile Angèle, fils de Emmanuel, industriel de Cargèse, Corse, France et de Ernestine Généreux née Barthe. — Du 18. Henry Martin Prosper, fils de Joseph, négociant de Damphreux et de Eugénie née Busson. — Du 19. Wuillemen, enfant mort-né, f. de Jules, remonteur de Roggenbourg, Berne et de Marie Séraphine née Schaffter. — Du 19. Buchwaldler Maria Elisa Germaine, fille de Jules, représentant de brasserie de Rebeuvelier et de Maria Elisa née Maitre. — Du 19. Bourquenez Georges Arthur, fils de François, monteur de boîtes de Boncourt et de Augusta née Frey. — Du 19. Jeannottat Jules Joseph, fils de Léon, gendarme de Montfaucon et de Cécile née Lischer. — Du 20. Ablitzer, enfant mort-né, fils de Joseph, fabricant de cadans de Epiquerez et de Marie née Mamie. — Du 24. Vallat Marie Antoinette, fille de Joseph, négociant de Bure et de Marie Anne Justine Antoinette née Frainier. — Du 25. Ramseyer Jules Henri, fils de Jules, facteur postal de Grosshochstetten, Berne et de Joséphine née Lapaire. — Du 25. Froidevaux Germain Joseph, fils de Joseph, graveur, de Muriaux et de Marie née Roth. — Du 29. Guenat Ernest Jules Adolphe, fils de Jules, serrisseur de Bournévésin et de Flora née Baume. — Du 31. Schindler Samuel André, fils d'Alexandre, monteur de boîtes de Rothenbach, Berne, et de Laure Alexine née Liegnme. — Du 31. Chouard Marguerite Albertine Lucie, fille de Joseph, conseiller national, de Löwenbourg, et de Florine née Burger.

Mariages.

Du 2. Marion Louis Henri, monteur de boîtes, de Montbéliard et Bourquard Julie Marie Joséphine, horlogère de Boécourt. — Du 9. Brudkiwick Charles Théobald, horloger de Belfort, et Einhorny Marie Cécile de Epinal, Vosges. — Du 15. Aeby Adam, cultivateur de Ätigen, Soleure, et Hirsch Anna Maria, de Stadler-Antheil, Bohème. — Du 16. Lefavre Auguste Ernest François Joseph, maréchal-ferrant, de Wiesquinghem. Pas de Calais, et Richard Agathe Marie, ouvrière de fabrique, de Maiche. — Du 23. Schwab Albert Paul, remonteur de Siselen, Berne, et Sanglard Emma, ouvrière de fabrique de Cornol. — Du 26. Stéhly Henri Edmond, employé de banque, de Miécourt, et Perrot Marie Françoise, repasseuse de Porrentrui. — Du 26. Héritier Christian Auguste, contre-maître menuisier, de Orzens, Vaud, et Jonin Amanda Céline, employée de magasin, de Chandon le Creux, Fribourg. — Du 27. Favre Philippe Auguste, instituteur de la Scheulte, et Vernier Marie Fanny, institutrice de Séprais. — Du 29. Lièvre Hippolyte Lucien, professeur de Courtemaiche, et Dumont Emilia Joséphine, de Bonneville, Savoie

Décès.

Du 3. Jodry Juliette Louise Georgette, fille de Paul, de Peuchapatte, et de Gaibrois Marie Joséphine, née Sanglard, née en 1902. — Du 3. Jodry Suzanne Marie Marguerite, fille de Paul, de Peuchapatte et de Gaibrois Marie Joséphine née Sanglard, née en 1902. — Du 7. Parietti Annita Marie Anna, fille de Benjamin, de Bosco Valtravaglia, Italie et de Thérèse née Figini, née en 1902. — Du 9. Fortwengler Joséphine, née Faron, de Colmar née, en 1829. — Du 12. Froidevaux Hélène Mathilde, fille de Elie, de Mu-

riaux et de Sophie née Froidevaux, née en 1901. — Du 14. Tourdin Berthe Cécile, fille de Joseph, de Damphreux et de Berthe, née Sagot, née en 1902. — Du 16, Bourgeois Joseph, journalier de Damphreux, né en 1856. — Du 16. Ribaut Julia Marie, fille de Henri Ernest, de Ocourt et de Judith Marie Lina, née Guenin, née en 1902. — Du 19. Wuillemen, enfant mort-né, f. de Jules, de Roggenbourg et de Marie Séraphine née Séhaffter. — Du 20. Ablitzer, enfant mort-né, f. de Joseph, de Epiquerez et de Marie née Mamie. — Du 23. Metthez Justin, journalier de Seleute, né en 1846. — Du 23. Laissut Madeleine, fille de Emile, de Courgenay et de Florence, née Racine, née en 1902. — Du 24. Jeannottat Jules Joseph, fils de Léon, de Montfaucon, et de Cécile née Lischer, née en 1902 — Du 28. Theubet Thérèse, née Gigon, de Fahy, née en 1834. — Du 29. Amweg Jeanne Louisa, fille de Constant, de Vendlincourt et de Adèle, née Maitre, née en 1902.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 243 du *Pays du Dimanche* :

928. CHARADE.

Cor + niche = Corniche.

929. MOT CARRÉ.

L E M O T
E P U R A
M U T I N
O R I O N
T A N N E

930. QUESTION.

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE.

« Maintenant que j'ai fini ma traduction et que je n'ai plus rien à faire, je vais apprendre l'italien. »

Ce mot de Baour-Lormian est rapporté par Mme Ancelot dans *Un Salon de Paris*, et on peut appliquer à son auteur la formule italienne:

« Traducteur, traître », comme à ceux qui jouent sur la clarinette un air de violon.

La pâle traduction, corrigée plusieurs fois et publiée sous différents formats, lui attira cette épigramme de Lebrun :

Ci-git le Tasse de Toulouse,
Qui mourut in-quarto, puis remourut in-douze,
Et qui, ressuscité par un effort nouveau,
Vient de mourir in-octavo.

931. MOTS EN CROIX.

B
P E R O U
E
S
I
L

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Joyeuse troupe à Malmaison ; Léon Choffat à Cœuve ; Notaire Guignard de Rolle à Cœuve ; Carmen à Cornol ; Oneste à Bassescourt ; Les adieux de Riki à ses potats, Porrentrui ; Hélène, la jouvencelle du Val Tordu ; Le philosophe et son futur train de maison à St-Imier ; Le caporal gâteau satisfait de son taudis à St-Imier ; L'arrivée abacadabante de la Reine.

936. CHARADE FANTAISISTE.

Tout vieux il peut encor
Servir de coffre-fort
A quelqu'que viel avare.
— Qu'on le manque en chantant,
Qu'on l'élève en parlant,

La chose n'est pas rare.

— Avec mon *tout*, lecteur,
Souvent le voyageur,
Dans le danger se pare.

937. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Compositeur du dix-huitième siècle qui, par les initiales de son Nom et de son Prénom, de sa Ville natale, de la Ville où il est mort (U pour V) et des titres de deux de ses Opéras, forme le mot :

CADMUS.

938. MOTS EN LOSANGE.

- | | |
|-----------|------------------------------|
| X | 1. Se trouve dans pipe. |
| X X X | 2. Est connue des marins. |
| X X X X X | 3. Pays d'Amérique. |
| X X X | 4. N'est pas tendre du tout. |
| X | 5. Le cheval le connaît. |

939. COQUILLES AMUSANTES.

Ainsi que les raisons, on doit charger les sommes.

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 23 courant*.

Publications officielles

Mise au concours

Agent de poursuites. — La place d'agent pour le 5^e cercle des Franches-Montagnes. S'inscrire jusqu'au 20 septembre au greffe du tribunal.

Maison d'éducation pour garçons à Sonvilier. — Deux places d'instituteurs traitement de 1.000 à 1.200 fr. avec chambre et pension dans l'établissement de Sonvilier. S'inscrire jusqu'au 18 septembre à la Direction de l'assistance publique.

École complémentaire. — Les jeunes gens qui désirent subir l'examen en libération de l'École complémentaire doivent s'adresser jusqu'au 10 octobre à l'inspecteur primaire de leur arrondissement, en joignant une demande d'admission et le livret scolaire et des certificats équivalents avec la finance de 2 fr.

Convocations d'assemblées.

Movelier. — Assemblée bourgeoise le 14 à midi pour s'occuper d'un bail et d'une indemnité pour chemin.

Soulce. — Le 14 à 2 h. pour décider si l'on pâtrera les regains et si l'on placera des paratonnerres sur des bâtiments communaux, statuer sur une demande et sur la garde du taureau.

Develier. — Le mercredi, 17 à la maison d'école à 4 h. pour s'occuper d'une affaire de cautionnement et d'une demande.

Cote de l'argent

du 10 Septembre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur